



***UNION ARTISTIQUE ET INTELLECTUELLE
DES CHEMINOTS FRANÇAIS***

REGLEMENT DES CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE

CONCOURS INTERREGIONAUX

CONCOURS NATIONAUX 1^{re} ET 2^e SERIES

PRIX VISION DU RAIL

CONCOURS D'AUTEURS

CONCOURS INTERNATIONAUX FISAIC

Edition 2012

Le présent règlement remplace toutes les éditions antérieures

Règl 2012 – **Table des matières**

p. 2 : **Généralités**

p. 4 : **Catégories et sujets**

p. 6 : **Concours interrégionaux**

p. 8 : **Concours nationaux (1^e série et 2^e série)**

p. 9 : **Prix Vision du rail**

p. 10 : **Concours d'auteurs**

p. 11 : **Concours internationaux FISAIC**

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter un représentant à la Commission technique nationale de photographie (CTN).

Site de la commission Photo : www.ctn-photo-uaicf.fr
--

Pourquoi un règlement ?

Ce règlement a été mis au point pour donner des directives communes aux participants des différents concours photographiques de l'UAICF. Le mettre en pratique est simple si vous êtes attentifs à son contenu. Prenez le temps de le lire et vous faciliterez la tâche des organisateurs des concours (peut-être vous la prochaine fois).

Attention : le non-respect de la réglementation peut entraîner le rejet des photos concernées.

Responsabilités

Les participants aux concours de l'UAICF s'engagent à être possesseurs des droits d'exposition et de publication des photographies présentées et autorisent les organisateurs des concours à reproduire leurs images à destination de la presse et des médias électroniques.

La CTN et le club organisateur d'un concours de l'UAICF ne sont en aucun cas responsables de la perte de photographies ou de colis expédiés à l'occasion de ces concours.

Le fait de participer à un concours de l'UAICF implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Le jury est souverain. Son jugement est sans appel, aucune réclamation ne sera recevable, sauf inobservation du présent règlement ou violation des droits d'auteurs.

Périodicité des concours

Tous les ans :

- un **Concours interrégional** par comité. A l'initiative du club organisateur du concours, une exposition de photographies peut être organisée.
- le **Concours national** (2ème série et 1ère série) et son exposition éventuelle, la remise des prix pouvant se faire lors du vernissage.

Les années impaires :

- le **Concours d'auteurs** et son exposition éventuelle.

Les années paires :

- le **Prix Vision du Rail** : concours national d'images photographiques ferroviaires et son exposition éventuelle.
- le **Concours international FISAIC**, avec son Salon international.

Classement

Pour le classement des clubs, voir le règlement de chaque concours.

Pour le classement général des photos (ou des séries pour le concours d'auteurs) : il se fait par catégorie, après avoir totalisé pour chacune les notes des 3 juges.

En cas d'égalité de points, le départage se fait en considérant la meilleure note obtenue. S'il y a encore égalité, on tient compte des deux meilleures notes. Si on ne peut les départager, elles sont déclarées ex-aequo. Toutefois, pour le concours d'auteurs, s'il y a égalité dans les premières places, les juges devront se concerter pour les départager.

Exemple : $16+20+14=50$ est mieux classée que $20+15+15=50$, qui est devant $19+16+15=50$. Celle-ci est ex-aequo avec $16+15+19=50$.

Prix

Un prix est offert par l'UAICF dans chaque catégorie : aux meilleurs clubs pour le Concours national et le Prix Vision du Rail, aux meilleurs auteurs pour le Concours d'auteurs. D'autres prix peuvent être décernés à l'initiative du club organisateur mais ils ne sont pas pris en charge par l'UAICF.

Choix des clubs organisateurs

La CTN choisit parmi les clubs volontaires, en accord avec les comités interrégionaux et le siège de l'UAICF, ceux qui organiseront les jugements du Concours national, du Prix Vision du Rail et du Concours d'auteurs.

Pour les concours interrégionaux, le choix des clubs organisateurs se fait au niveau de chaque commission technique régionale (CTR), en accord avec son comité.

Pour les concours internationaux, c'est la FISAIC qui décide.

Expédition des photos ; utilisation du logiciel

CES QUELQUES RAPPELS ÉVITERONT BIEN DES ENNUIS :

- N'attendez pas le dernier jour pour l'expédition.
- Utilisez de préférence le logiciel des concours dont vous pouvez télécharger la dernière version sur le site : <http://ctn-photo-uaicf.fr>
- Ce logiciel permet d'imprimer les bordereaux et étiquettes et d'envoyer le fichier par Internet à l'organisateur. Sinon, utilisez les modèles reçus avec le dossier et remplissez en lettres capitales les bordereaux fournis, par ordre alphabétique des auteurs.
- N'oubliez pas d'ôter tout système d'accrochage des photos.
- Toute étiquette ancienne doit être enlevée ou recouverte ou barrée.
- Les informations sur les bordereaux doivent correspondre à celles inscrites sur les photos.
- Les différentes catégories de photographies doivent être séparées par des emballages contenant le bordereau correspondant. Identifiez les emballages.
- Pour le retour des photos, joindre une étiquette d'expédition, si possible autocollante.

Règl 2012 – Catégories et sujets

Les épreuves participantes sont répertoriées par catégorie et, dans chaque catégorie, par sujet.

Catégories :

- Papier Noir et Blanc, achrome ou monochrome (si, une seule partie de l'image est colorée l'épreuve doit être présentée dans la catégorie couleur).
- Papier Couleur ou colorié polychrome.
- Photos projetées (numériques).

Sujets :

- **H** = Humain
- **P** = Paysage
- **D** = Divers

HN, PN ou DN : pour la projection de photos numériques.

La même photo n'est présentée que dans une seule catégorie (il est recommandé aux clubs de ne pas présenter des images ayant des similitudes, même sujet sous des angles différents).

Nota : la séparation par sujet est faite pour faciliter la tâche des juges mais, après le jugement, le classement général des photos se fait par catégorie.

Catégories papier "Noir et Blanc" et "Couleur".

Le format de la photographie est libre à l'intérieur d'un support dont les dimensions sont de 30x40cm.

L'épaisseur du support doit être d'environ 2mm (tout compris) et d'un poids ne devant pas dépasser 700 grammes au mètre carré.

Les cartons et les papiers autocollants qui déteignent sont à bannir.

Dans le cas où le support sert de marie-louise ou de passe-partout, aucune aspérité, aucune épaisseur, ne doivent apparaître au dos des photographies hormis l'étiquette d'identification.

Le support ne doit comporter qu'une seule étiquette : celle du concours considéré. Toute étiquette ancienne doit être enlevée ou recouverte ou barrée.

La photo et son support ne doivent comporter aucun signe distinctif qui pourrait permettre l'identification de l'auteur par les juges (ceux-ci ne sont pas autorisés à retourner les photos).

Il n'est toléré aucun système d'accrochage qui puisse blesser les autres photographies.

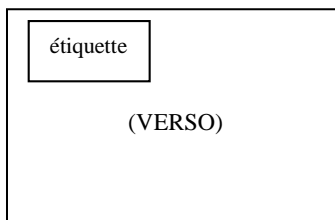
Etiquette

Au dos de chaque photo, en haut et à gauche dans le sens de la lecture de l'image, est apposée l'étiquette dont la présentation est imposée par la CTN.

Règl 2012 – Catégories et sujets

L'étiquette comprend :

- L'intitulé du concours et l'année.
- Le numéro du club et le nom de la ville.
- Le nom et le prénom de l'auteur.
- Une case pour identifier les cheminots.
- Le titre de la photo, sauf pour le concours d'auteurs où l'on inscrit le titre de la série.
- La catégorie : Couleur ou NB.
- Le numéro de la photo figurant sur le bordereau du club (ou de la série de photos, pour le concours d'auteurs).
- Pour les concours régionaux et nationaux, la série dans laquelle est inscrite le club : 1^{ère} série ou 2^e série.
- Le sujet de la photo (ex : H pour humain), sauf pour le concours d'auteurs.
- Pour le concours d'auteurs : le n° d'ordre de la photo dans la série
- Quatre cases pour les notes (3 juges + total).



Catégorie "Photos projetées"

Précisions. Le bordereau reprend les caractéristiques des fichiers gravés sur le CD, en y ajoutant le titre de l'œuvre et l'identité de l'auteur. Attention à la conformité des noms des fichiers sur le CD avec les données du bordereau !

- Chaque photo numérique sera identifiée de la façon suivante, sans tiret ni espace : (**Sujet** suivi de la lettre **N**) + (n° d'ordre sur le bordereau exprimé en 3 chiffres) + (**code du club**)

Exemple : **HN001571**.

- La taille maximale de chaque photo sera de 2048 pixels dans la plus grande dimension.
- Le poids de chaque photo ne devra pas dépasser 2 Mo.
- Espace colorimétrique : Adobe RVB 1998
- Les photos seront répertoriées de cette manière et gravées sur un CD-ROM (CD+/-R, +/-RW) au format JPEG. Le CD-ROM sera clairement identifié avec le nom et le n° du club écrit au feutre indélébile.

Règl 2012 – **Concours interrégionaux**

Un concours interrégional doit être la fête de la photographie et réunir un maximum de membres des clubs. Il doit permettre de larges échanges, quand l'organisation et le nombre de juges les rendent possibles.

Attention : les clubs sélectionnés en 1ère série pour le concours national doivent obligatoirement participer au concours interrégional, en répondant aux critères de classement par club, sous peine d'être exclus du concours national à venir.

Nombre d'épreuves

Pour les concours interrégionaux, chaque commission technique régionale décide du nombre d'épreuves acceptées dans chaque catégorie, par club et par auteur, de façon à faire participer le plus grand nombre possible de photographes à ces concours. Toutefois, l'utilisation du logiciel Capitain limite à 99 le nombre de photos par catégorie pour chaque club.

Les clubs sélectionnés ensuite pour les concours nationaux se référeront aux règles correspondantes à ces concours.

Composition du jury

Le jury d'un concours interrégional est composé, pour chaque catégorie, de trois personnes (cheminots ou non cheminots) reconnues compétentes dans l'art photographique, ne faisant pas partie d'un club photo UAICF du comité concerné. Une même personne peut être juge dans plusieurs catégories.

Classement des clubs

Au niveau interrégional, dans chaque catégorie, pour être classé, un club doit présenter un minimum de 12 épreuves, avec un minimum de 4 auteurs.

Le classement se fait par catégorie, en fonction du total de points des 12 meilleures épreuves de chaque club, avec 3 épreuves maximum par auteur.

En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs clubs, la meilleure photo départage les clubs ; s'il y a encore égalité, le total des deux meilleures épreuves départage les clubs et ainsi de suite...

Clubs sélectionnés pour le concours national 2^e série

Abstraction est faite des clubs déjà sélectionnés pour le concours national 1^{re} série. Dans chaque catégorie (papier Noir et blanc, papier Couleur ou Photos projetées) sont sélectionnés :

- le club classé "premier"
- plus un club par groupe de quatre (ou moins de quatre, si un tel groupe n'a pas pu être constitué)
- et un club pour le "reste" (même si un groupe de quatre n'a pas pu être constitué).

Tableau récapitulatif	
Nombre de clubs de 2 ^e série	
Club(s) classé(s)	Club(s) sélectionné(s)
1 seul club	1
Jusqu'à 5	2 premiers
Jusqu'à 9	3 premiers
Jusqu'à 13	4 premiers
Jusqu'à 17	5 premiers

Photographies sélectionnées à titre individuel

Parmi les clubs non sélectionnés, certains membres participeront à titre individuel au concours national 2^e série selon la méthode qui suit :

- Des 30 meilleures photographies de chaque catégorie participant au concours interrégional, ôter les photographies appartenant aux clubs sélectionnés en 1^{re} et 2^e séries.
- Les photographies restantes participeront aux concours national 2^e série.

Un membre de la CTN appartenant au comité organisateur du concours interrégional doit regrouper ces photographies et les adresser au club organisateur du concours national, avec un bordereau bien spécifique, titré comme suit :

Individuel, Comité ..., N°... (premier chiffre du comité concerné, suivi de deux zéros)

Concours national 2^e série

Pour chaque catégorie, les clubs autorisés à participer au concours national 2^e série sont sélectionnés en fonction des résultats des concours interrégionaux, de même que les photos sélectionnées par comité à titre individuel (voir page 8), sous le contrôle de la CTN.

Concours national 1^{ère} série

Pour chaque catégorie, sont autorisés à participer au concours national 1^{ère} série :

- les dix premiers clubs du concours national 1^{ère} série de l'année précédente;
- les quatre premiers du concours national 2^e série de l'année précédente.

S'il y a moins de dix clubs de 1^{ère} série, il faut augmenter le nombre de clubs provenant de la 2^e série afin d'arriver à quatorze par catégorie.

Nombre d'épreuves dans chaque catégorie

Pour les concours nationaux, il faut :

- 16 épreuves maximum par club.
- 3 épreuves maximum par auteur.

Composition du jury

Au niveau national, le jury est composé, pour chaque série et chaque catégorie, de trois personnes (cheminots ou non cheminots) reconnues compétentes dans l'art photographique et n'ayant pas jugé ou assisté à un concours interrégional.

- Une même personne peut être juge dans plusieurs catégories et séries.
- Pour la 2^e série, au moins un juge par catégorie ne fait pas partie d'un club photo UAICF.
- Pour la 1^{ère} série, aucun juge ne peut appartenir à un club photo UAICF.
- Il faut éviter un jury de professionnels du commerce de la photographie.
- Les membres de la CTN ne peuvent être juges.

Classement des clubs

Pour être classé nationalement, un club doit présenter un minimum de 12 épreuves, avec un minimum de 4 auteurs.

Le classement se fait par catégorie sur les 12 meilleures photos du club, avec 3 épreuves maximum par auteur. En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs clubs, la meilleure photo départage les clubs ; s'il y a encore égalité, le total des deux meilleures épreuves départage les clubs et ainsi de suite...

Sélection FISAIC

Les concours nationaux (et le Prix Vision du Rail) donnent à la CTN la possibilité de sélectionner des photographies pour le concours international de la FISAIC.

Le Prix Vision du Rail est dissocié du concours national et de l'interrégional pour lui donner éclat et spécificité. Il est organisé toutes les années paires.

Le but de ce concours est de réunir des images de qualité, innovatrices, ouvertes sur les moyens de transport qu'ils soient voyageur, fret, tramway, funiculaire, etc. mais aussi des images représentant les scènes du voyage, du travail, des techniques où la notion de ferroviaire est immédiatement perceptible par un regard non averti. Les images nostalgiques ont aussi leur place, pour autant qu'elles apportent vie, poésie, ambiance, création artistique.

Participation

Ouvert à tous les clubs photo de l'UAICF. Les photographies présentées peuvent avoir déjà participé à un concours, excepté à un Prix Vision du Rail.

Catégories

Epreuves papier Noir et Blanc, papier Couleur et Photos Projetées.

Nombre d'épreuves

Pour le Prix Vision du Rail, il faut :

- 12 photographies maximum par club dans chaque catégorie.
- 4 photographies maximum par auteur dans chaque catégorie.

Composition du jury

Le jury du Prix Vision du Rail est composé, pour chaque catégorie, de trois personnes (cheminots ou non cheminots) reconnues compétentes dans l'art photographique et n'appartenant pas à un photo club UAICF.

- Eviter un jury de professionnels du commerce de la photographie.
- Une même personne peut être juge dans plusieurs catégories.

Classement des clubs

Pour le Prix Vision du Rail, le classement se fera sur 8 images par club avec un maximum de 3 images par auteur. En cas d'égalité entre deux ou plusieurs clubs, la meilleure note servira à les départager, puis la somme des deux premières le cas échéant et ainsi de suite...

Sélection FISAIC

Le Prix Vision du Rail, comme les concours nationaux, donne à la CTN la possibilité de sélectionner des photographies pour le concours international de la FISAIC.

Règl 2012 – Concours d'auteurs

La commission Nationale de photographie organise toutes les années impaires un concours dénommé :

"CONCOURS D'AUTEURS"

Le but de ce concours est de promouvoir la personnalité du photographe. C'est la consécration du talent, de la créativité et de la personnalité du photographe. Les photographies présentées ne sont en aucun cas la rétrospective d'une carrière de photographe amateur, mais des photographies n'ayant jamais été présentées dans un autre concours UAICF d'auteurs.

Dispositions pratiques

Le concours est ouvert à tous les adhérents d'un club photo de l'UAICF.

L'auteur présente une série de cinq photographies sur un thème de son choix (Thème = série d'images ayant un lien évident entre elles)

Les épreuves du concours d'auteurs sont classées par catégories :

- Papier noir et blanc achrome ou monochrome
- Papier couleur ou colorié polychrome

Chaque auteur peut participer dans les 2 catégories.

Jury – Notation

Le jury du concours d'auteurs est composé, pour chaque catégorie, de trois personnes (cheminots ou non cheminots) reconnues compétentes dans l'art photographique, n'appartenant pas à un club photo de l'UAICF et indépendantes vis à vis des auteurs.

- Eviter un jury de professionnels du commerce de la photographie.
- Une même personne peut être juge dans plusieurs catégories.

Notation

Chaque juge fixe une note pour l'ensemble du thème (de 5 à 40) sur 3 critères :

- Technique et composition, sur 15 points.
- Harmonisation et originalité du sujet, sur 20 points.
- Présentation, sur 5 points.

En cas d'égalité le jury détermine ensemble le meilleur auteur.

Les concours internationaux de photographie FISAIC ont lieu les années paires. Si possible, le jugement se fait début juin et un salon est organisé au mois de septembre, avec remise des prix.

Sauf si l'union organisatrice ne le peut pas, un concours diaporama est organisé en même temps. Le programme doit alors prévoir une partie spécifique pour la présentation des diaporamas primés, éventuellement en même temps que la présentation des photos projetées.

Conditions de participation

Seuls les membres cheminots et ayant droits des unions nationales appartenant à la FISAIC ont le droit de participer aux concours internationaux, pour autant qu'ils ne soient pas des photographes professionnels. Les œuvres ne doivent pas avoir déjà été primées ou exposées à un concours FISAIC. La participation est uniquement possible par l'intermédiaire de l'union nationale. Des envois directs d'œuvres par les auteurs ne sont pas acceptés.

Sélection et envoi des œuvres

Avec l'accord du Siège de l'UAICF, la commission technique nationale procède à la sélection des photos, en tenant compte des résultats des concours nationaux et du Prix Vision du Rail. La CTN s'occupe aussi de l'envoi des œuvres.

Thèmes et catégories

Le concours comprend les thèmes suivants :

- A - nos chemins de fer et nos cheminots.
- B - thème libre.

Pour chaque thème, les photos sont présentées par catégorie :

- I : Papier Noir et Blanc ;
- II : Papier Couleur ;
- III : Photos projetées (fichiers d'images).

Nombre d'œuvres

Chaque auteur peut présenter au maximum quatre œuvres par thème et par catégorie.

Chaque Union peut envoyer au maximum 50 œuvres par catégorie et par thème soit $50 \times 3 \times 2 = 300$ œuvres.

Remise des prix

Aussitôt que le jury a jugé définitivement les œuvres (en principe en juin), l'union nationale organisatrice doit dans les deux semaines informer les lauréats par l'intermédiaire de leur union nationale afin de leur donner l'occasion de se présenter à la remise des prix.

Concours de diaporama

L'exposition internationale de photos peut comprendre également un concours diaporama avec remise de prix et vernissage en commun. Le programme prévoit une soirée exclusivement pour la présentation des diaporamas primés

Le jugement se fait d'après un système par points. Dans ce but, un bulletin spécial a été établi sur lequel les membres du jury jugent des diaporamas/fichiers d'images d'après les critères suivants :

- 1. Idée**
- 2. photographie**
- 3. Surexposition (ex : les troisièmes images)**
- 4. Musique**
- 5. Points spéciaux**

Afin de soulager le travail du jury, les auteurs de diaporamas doivent joindre un texte du contenu d'une longueur de 10 lignes environ. L'organisateur se charge de traduire ce texte dans les langues officielles de la FISAIC, dans la langue du jury et dans la langue du pays organisateur. En plus, ce texte doit être rendu compréhensible pour le public lors de la présentation des diaporamas primés.

Le jugement est public. Les auteurs qui veulent assister au jugement doivent supporter eux-mêmes les frais de voyage/dépenses pour autant que leur union nationale ne les prenne en charge.

La décision du jury est irréversible ; la voix juridique est exclue.

Participation

Chaque union nationale peut participer avec 8 diaporamas au maximum dont la durée totale est limitée à 60 minutes.

LA DUREE MAXIMALE DE PROJECTION EST DE 10 MINUTES PAR ŒUVRE ;

Le thème est au libre choix.

Conditions techniques

Le pays qui organise le concours annonce à toutes les unions nationales au moins six mois avant la date de la manifestation quels appareils sont mis à la disposition (PC, DVD, Beamer, etc.).

Les auteurs dont les diaporamas ne peuvent être présentés par un PC/Beamer doivent apporter (à leurs propres frais) les appareils nécessaires et procéder eux-mêmes à la présentation.

UAICF

COMMISSION TECHNIQUE NATIONALE DE PHOTOGRAPHIE

9 rue du Château-Landon – 75475 Paris Cedex 10 (CRT Paris-Est)

Tél. : 01 42 09 25 91 – **SNCF** : 717 192 – **Fax** : 01 42 09 17 99

Courriel : siegenational@uaicf.asso.fr

Site Internet : www.uaicf.asso.fr

Site de la commission Photo :

www.ctn-photo-uaicf.fr